

NOTICE

SUR

LA VIE ET LES TRAVAUX

DE

AUGUSTE DUVIVIER

PAR

CH. BATAILLARD

Avocat, Membre de la Société impériale des Antiquaires de France,
de la Société philotechnique de Paris,
des Académies de Caen et de Troyes, etc.



MEULAN
IMPRIMERIE DE A. MASSON

—

1867

Bibliothèque Maison de l'Orient



167605

NOTICE

SUR LA VIE ET LES TRAVAUX

DE

AUGUSTE DUVIVIER

Presque tous les hommes prétendent avoir des principes et beaucoup les affichent. Ceux qui en ont véritablement et les pratiquent sans bruit sont assez rares pour être considérés comme des originaux. A ce titre, M. Duvivier était un original. Presque toute sa vie s'est écoulée au milieu des privations et dans un état de gêne volontaire. Il ne tenait qu'à lui d'en sortir ; il ne l'a pas voulu : ses principes s'opposaient à ce qu'il fit pour améliorer sa situation ce que d'autres, moins rigoristes, eussent fait sans mériter le moindre blâme. De là, son droit à l'estime et même au respect de tous. Est-ce à dire qu'il ait été malheureux ? non. Rien n'autorise à le croire. Il était en paix avec sa conscience et ne s'est jamais plaint de son sort.

JACQUES-MARIE-FRANÇOIS-AUGUSTE DUVIVIER, naquit à Mézières (Ardennes), le 14 nivôse, an VIII (4 janvier 1800). L'an VIII est l'année glorieuse où Desaix triomphait à Héliopolis, et Moreau à Hohenlinden, où Bonaparte, 1^{er} Consul depuis le 18 brumaire, remportait la victoire de Marengo. Duvivier arriva donc en ce monde au bruit du canon. Sa vie fut un combat incessant, mais un combat contre lui-même : elle fut militante et ne fut jamais militaire.

Son père, originaire de Laon, avait été envoyé à Mézières, comme employé de l'Administration des domaines, au commencement de la Révolution de 1789 et s'y était marié. Auguste était le plus jeune de trois enfants : deux sœurs l'avaient précédé de quelques années dans la vie et le précédèrent aussi dans la tombe.

M. Duvivier père, bon helléniste et bon latiniste, numismate, antiquaire et géographe, a écrit plusieurs ouvrages justement estimés. Lorsque M. le baron de Ladoucette, l'un des administrateurs les plus distingués du premier empire, et plus tard, Secrétaire perpétuel de la Société philotechnique, devint Préfet des Hautes-Alpes, M. Duvivier fut envoyé à Gap comme Inspecteur des contributions indirectes. Une estime mutuelle et la conformité de leur goût pour les lettres et l'archéologie établit entre les deux fonctionnaires une étroite amitié. Ils restèrent ensemble de 1802 à 1809 dans cette contrée où leurs recherches communes amenèrent, en 1804, la découverte et l'exploration d'une ville romaine (*Mons Seleucus*) et mirent au jour, entre autres objets dignes d'attention, un monument de marbre blanc, d'un très-beau travail où l'on reconnaît sans hésiter le Taurobole mithraïque (1). Auguste avait suivi ses parents ; il passa donc ses premières années au milieu des montagnes et des âpres et neigeuses vallées du haut Dauphiné. Ceux qui l'ont connu à cette époque disent qu'il était impossible de voir un enfant plus beau, plus vif, plus intelligent et plus résolu.

Le département de la Roer exigeait une main ferme. La

(1) V. la gravure de ce bas-relief dans l'*Histoire des Hautes-Alpes*, par M. le baron de Ladoucette, 2^e édition, Paris 1834.

préfecture d'Aix-la-Chapelle fut confiée à M. de Ladouette ; il obtint que M. Duvivier l'accompagnât en qualité de Directeur des contributions indirectes, et tous deux organisèrent, de 1809 à 1814, l'administration française dans cette partie des provinces conquises aux dépens de la Hollande sur la rive gauche du Rhin. Il paraît qu'Auguste, dont les premières études avaient été dirigées par son père, fut envoyé pour les continuer à Liège, chef-lieu du département de l'Ourthe, dont l'Université jouissait d'une grande célébrité.

Arrivèrent les désastres de 1814 et de 1815. La France rentra dans ses anciennes limites. M. Duvivier revint à Mézières avec sa famille, et Auguste continua au collège de Charleville des études qu'il termina d'une manière brillante. Heureux succès ! qui devaient lui fournir un jour son unique moyen d'existence et les seules jouissances de sa vie !

La carrière qui devait le mieux convenir au caractère indépendant d'Auguste Duvivier était celle du barreau. Un avocat n'a ni supérieurs ni inférieurs ; il n'a pas plus à obéir qu'à commander. A la barre d'un tribunal, s'il doit donner l'exemple de la déférence et du respect envers les magistrats qui représentent la justice, les magistrats doivent une attention soutenue et bienveillante à l'avocat qui défend les intérêts et quelquefois la vie ou l'honneur de ses concitoyens. Il y a là des droits et des devoirs mutuels à remplir dans l'accomplissement d'une sorte de sacerdoce commun, l'administration de la justice, et des deux parts une indépendance complète. Auguste se rendit à Paris vers 1819, y passa trois ou quatre ans à faire son droit, et revint dans son pays natal prendre place au barreau de Charleville.

Le séjour de la capitale est une dangereuse épreuve pour les jeunes gens qui s'y trouvent dans un isolement presque complet, loin des conseils, des exemples et des douces jouissances du foyer paternel. Pour se prémunir contre ces dangers, Auguste avait les principes très-arrêtés d'une religion dont il accomplissait les devoirs, ce qui dût l'exposer plus d'une fois aux sarcasmes de ses condisciples. Rien n'ébranla ses idées morales ; mais ses idées religieuses subirent une sorte de modification : au contact d'un monde nouveau, elles se couvrirent, si je puis m'exprimer ainsi, d'une couche de philosophie ; non de celle moqueuse et sceptique qui détruit la foi et les croyances, mais de cette philosophie stoïcienne qui avait jadis préparé les voies du Christianisme et qui, dans les premiers temps de l'Église, s'était si bien conciliée avec la loi nouvelle. Duvivier, même dans sa première jeunesse, ne transigea jamais avec un devoir. Dans cette lutte de chaque jour contre de dangereux entraînements et contre les passions de son âge, il contracta une sorte de raideur de manières et de langage qui lui resta et empêcha plus d'une fois d'apprécier à toute leur valeur les rares qualités de son cœur.

Revenu sous le toit paternel, avec la fermeté d'un homme que la vue des écueils a fortifié, Duvivier y respirait à pleins poumons l'air pur et bienfaisant de la vertu. Sa famille était un modèle de ces mœurs anciennes dont les exemples sont devenus bien rares de nos jours. M. Duvivier père, Conseiller de préfecture depuis 1816, et Secrétaire général de la Préfecture des Ardennes, rompu aux affaires et laborieux, ne se délassait de ses occupations officielles que par des travaux scientifiques ou littéraires. Dédaigneux des

plaisirs, austère dans ses mœurs, minutieusement soigneux de tout ce qui l'entourait et de sa personne qui n'était jamais négligée, d'une urbanité parfaite même envers la jeunesse, le chef de cette maison inspirait à tous une profonde estime, une respectueuse affection. Occupée de son intérieur, où l'ordre régnait partout, de son mari, de ses enfants, la mère de famille était l'objet d'une vénération générale. L'union, la paix, la charité, le dévouement au malheur, la piété, la bienveillance régnaient dans cette maison, digne des bénédictions de Dieu et des hommes. Certains traits de bienfaisance, de générosité, de délicatesse de M. et Madame Duvivier ont fait couler mes larmes. Ils donneraient du prix à cette notice ; mais l'ombre de leur fils approuverait-elle des révélations qui ôteraient à de belles actions le mérite de rester cachées ? j'en doute et je garde le silence.

Les sentiments des chefs de la famille étaient profondément entrés dans le cœur des trois enfants. La fille aînée, par exemple, n'ayant qu'une dot modeste, fut recherchée par un industriel plus âgé qu'elle et possesseur d'une fortune considérable. Elle ne consentit à l'épouser qu'à condition qu'il ne lui serait fait aucun avantage ; et lorsqu'elle devint veuve, après avoir joui plusieurs années de cinquante mille livres de revenu, elle rentra chez sa mère, aussi pauvre qu'elle en était sortie et sans se douter qu'un tel désintéressement pût avoir le moindre mérite. La fille cadette, mademoiselle Stéphanie Duvivier ne se maria pas et ne quitta jamais ses parents. Une sœur de madame Duvivier demeurait avec elle et complétait la famille.

Mézières et Charleville ne forment pour ainsi dire qu'une

eule ville, un chef-lieu en deux parties séparées ou plutôt réunies par une promenade. La préfecture est à Mézières, les tribunaux sont à Charleville. Duvivier put donc s'attacher au barreau sans quitter la maison où il était né. Ses débuts furent des succès : on pouvait prévoir qu'il ne tarderait pas à être au premier rang parmi ses confrères. Il eût donc des jaloux et des envieux. De là ces mille tracasseries qui rendent la vie de province si difficile dans ce cercle restreint d'hommes de robe, où, le nombre des affaires étant limité, nul ne peut prospérer sans nuire à ses rivaux. Duvivier était encouragé par un magistrat qui avait compris l'élévation de son caractère et lui témoignait ouvertement son estime ; mais ce magistrat ayant été nommé conseiller et l'appui moral auquel Duvivier s'était accoutumé venant à lui manquer, il crut, à tort ou à raison, que les causes remises entre ses mains pourraient en souffrir ; il regarda dès-lors comme un devoir de quitter la robe qu'il avait fièrement portée pendant trois années et résolut de s'éloigner de Mézières.

Sur ces entrefaites, un négociant de Paris, à qui M. Duvivier père avait rendu de très-grands services, lui offrit de prendre son fils et de le faire voyager pour les affaires de son commerce si celui-ci consentait à y prendre un certain intérêt. M. Duvivier père crut cette proposition inspirée par un sentiment de reconnaissance. Il remit à Auguste vingt mille francs : c'était sa dot. Pendant deux ans, celui-ci voyagea en Prusse, en Pologne, en Hongrie, en Lithuanie. A son dernier retour, en 1828, il trouva la maison de Paris fermée : de sa petite fortune il ne lui restait rien. Il était littéralement sur le pavé.

Duvivier supporta ce coup du sort avec une grande constance. Je ne serais même pas surpris qu'à des regrets bien naturels se fût mêlé un mouvement de satisfaction. Rien n'est plus admirable, a-t-on dit, qu'un homme de bien aux prises avec l'adversité. Duvivier pouvait se donner ce spectacle à lui-même. Sa famille s'émût de sa détresse, insista pour qu'il revint à Mézières, lui offrit, lui envoya même des secours ; il refusa tout. Des amis de Paris lui ouvrirent leur bourse ; nouveaux refus. On lui proposa une place de professeur de littérature française à l'École Polytechnique fondée rue de Clichy par M. Francœur. Il y devait avoir le logement, la nourriture, et des appointements si modestes qu'on aurait pu les appeler des gages. Il accepta. Là du moins il était sûr de donner plus qu'il ne recevrait. Il quitta bientôt néanmoins cette position trop dépendante pour s'installer rue Caumartin, n° 20, au 6^e étage, dans le petit appartement de garçon qu'il occupa plus de trente ans, et pour se consacrer à des cours d'enseignement supérieur dans plusieurs pensions de demoiselles,

En vain M. le baron de Ladoucette, l'ami de sa famille, qui jouissait à Paris d'une grande position de fortune et d'une légitime influence politique, fit-il à Duvivier, qu'il aimait depuis son enfance, des propositions qui l'auraient conduit à un sort plus heureux et peut-être à l'opulence. Il voulait faire nommer Duvivier substitut ; celui-ci objecta qu'il ne pourrait faire un pas dans sa carrière sans protection ; or Duvivier ne voulait pas être protégé. L'offre de l'aider dans l'acquisition d'un office d'avoué n'eût pas plus de succès : Duvivier voulait encore moins être secouru. M. de Ladoucette lui proposa d'être son secrétaire : Duvivier

vier vit dans cette fonction une occasion d'être utile à celui qui s'était toujours montré pour lui d'une bonté presque paternelle; mais lorsqu'il comprit que son travail devait être salarié, ce fut le sujet d'un nouveau débat et M. de Ladoucette ne put faire accepter qu'une rétribution modeste en échange de quelques heures que le secrétaire venait passer chaque semaine dans son cabinet. Duvivier conserva vingt ans (1) cette position où la bienveillance d'une part et la reconnaissance de l'autre, étaient en réalité les principaux liens des deux contractants.

Cette petite place et les cours dans les pensions de jeunes filles ne pouvaient suffire aux besoins, bien restreints cependant, de Duvivier, et surtout à ses goûts de bibliophile. Ce fut à sa plume qu'il demanda le reste : il écrivit dans plusieurs journaux politiques et dans des revues. Il utilisa ses nuits en acceptant au *Courrier Français*, en 1834, les fonctions de correcteur ! Et lorsque, l'année suivante, plusieurs avocats fondèrent à Paris *le Droit*, il passa au même titre dans cette nouvelle administration avec un traitement d'un millier de francs. Ce travail nocturne, qu'il accomplit pendant vingt-cinq ans, fatiguait ses yeux, altérait sa santé et lui convenait cependant parce qu'il lui laissait la disposition de ses journées entières pour l'enseignement et pour les travaux de littérature, de sciences et d'économie politique auxquels il se livrait avec ardeur.

Duvivier fut, de 1832 à 1837, l'un des collaborateurs les plus appréciés de *La France littéraire*. Cette revue, dirigée par M. Ch. Malo, comptait parmi ses rédacteurs les savants

(1) Jusqu'à la mort de M. de Ladoucette, arrivée en 1848.

et les gens de lettres les plus illustres, MM. Ballanche, Becquerel, Benjamin de Lessert, Beugnot, Arago, Blanqui, de Chateaubriand, Daunou, Cuvier, Émile Deschamps, Alexandre Dumas, Dumont-Durville, Léon Halévy, Jomard, Guizot, Victor Hugo, Delaborde, Lamartine, Ch. Nodier, Paulin Paris, Raoul Rochette, Sainte-Beuve, de Salvandy, Scribe, Soumet. Dans cette phalange figuraient seize écrivains qui ont appartenu ou appartiennent encore à la Société philotechnique, MM. Berville, Bignan, Casimir Bonjour, Bouilly, Ch. Malo, d'Anglemont, d'Épagny, Depping, Duvivier, de Ladoucette, Montémont, Payen, de Pongerville, Roux-Ferrand, et Villenave père et fils ! On peut juger, par cette énumération, de la part que notre compagnie prenait au mouvement scientifique et littéraire de cette époque. Si les articles donnés par Duvivier à *La France littéraire* étaient réunis, ils formeraient un très-gros volume in-8°.

Le premier, intitulé : *Pourquoi la France n'a-t-elle point une littérature nationale* (1) est un morceau plein de verve, d'entrain, de pensées neuves où l'auteur démontre qu'à raison de sa position géographique entre le nord et le midi de l'Europe, la France « est un foyer dans lequel convergent les rayons multipliés et divers de la civilisation générale. Là, dit-il, ces rayons se heurtent, se confondent, s'harmonisent et rejaillissent plus brillants et plus purs vers les lieux d'où ils sont émanés. » De là l'influence des littératures grecque, latine, italienne, espagnole, anglaise, allemande, dont la France s'est assimilé

(1) T. IV, p. 24, année 1832.

les beautés dans les œuvres immortelles qui font sa gloire sans avoir rien d'essentiellement national.

C'est à peu près au même genre de composition qu'appartient une *Lettre sur les Ardennes françaises* très-piquante et très-fine où Duvivier venge son pays natal des fausses appréciations d'un prétendu touriste (1).

L'important ouvrage en 6 volumes in-8° de notre honorable Président, M. Roux-Ferrand, sur *les progrès de la civilisation en Europe depuis l'ère chrétienne jusqu'au XIX^e siècle*, a fourni à Duvivier la matière de trois articles fort développés (2), consciencieux et pleins d'intérêt.

Un autre morceau intitulé : *De la conscience populaire et de l'importance de son appréciation dans les études historiques* (3) traite une des questions les plus élevées de la philosophie et de la politique spéculatives. La conscience populaire lorsqu'elle n'est troublée par aucune passion violente, est, dans la pensée de l'auteur, comme une sorte de régulateur qui doit ramener, dans les temps de calme, le pendule politique à sa position normale entre les oscillations violentes qui le font pencher, aux époques de crises, tantôt vers la fraction despotique ou aristocratique, tantôt vers la fraction démagogique d'une nation.

Une dissertation sur les *canaux et les chemins de fer dans leurs rapports avec la prospérité de la France* (4) date de l'époque où le gouvernement venait de proposer aux chambres de voter 1200 lieues de chemins de fer lors-

(1) T. XXII, année 1835.

(2) T. X, XVIII et XXVI, années 1833, 1835 et 1836.

(3) T. XII, page 313, année 1834.

(4) La *France littéraire*, nouvelle série, 1837, p. 271.

qu'il n'existait encore que de courts tronçons de voies ferrées et que la question était, pour ainsi dire, à l'état d'études préliminaires. On remarque dans cet écrit, des conseils très-prudents et des connaissances fort étendues sur une matière qui semblait étrangère aux études de notre regretté confrère.

Loin de reculer devant les sujets qui ne lui étaient point familiers, Duvivier les recherchait volontiers comme autant d'occasions d'études nouvelles. Cette réflexion est justifiée par un savant article sur *le culte de Mithra* (1). Dans la durée de ce culte, trois époques saillantes sont distinguées : sa naissance dans l'Inde, son introduction dans la religion persane, et son importation en Europe après les guerres de Rome contre Mithridate et l'Asie. L'empire romain, qui acceptait volontiers les dieux étrangers, accueillit le culte de Mithra avec une faveur qui dura quatre siècles. Les adorateurs de Mithra dont les doctrines n'étaient pas sans analogie avec celles du Christianisme naissant, ainsi que l'ont constaté Tertullien et Justin, ne disparurent qu'en présence de l'Évangile « comme l'aurore qui brille dans les ténèbres, mais qui pâlit et s'efface devant l'éclat du jour. »

Au milieu de ces travaux si variés, Duvivier poursuivait une œuvre de prédilection ; c'était *la théorie et l'histoire de la fable*. Il avait fait sur cette matière des recherches approfondies, remontant aux origines les moins connues des littératures anciennes ; il s'était imposé, pour faciliter ces recherches, des sacrifices considérables, et sa biblio-

(1) T. XIV, p. 193, année 1834.

thèque, à laquelle il consacrait tout ce qu'il pouvait dérober de ses ressources aux besoins impérieux de chaque jour, avait fini par s'enrichir d'une collection précieuse de tous les fabulistes qu'il avait pu découvrir. Lorsqu'en 1843 il fit à l'Athénée de la rue de Valois un cours complet sur la fable et les fabulistes, son travail, qui n'a jamais été publié, fut la base d'un enseignement très-apprécié des érudits et des gens de goût.

Joignant la pratique à la théorie, Duvivier composa un grand nombre d'apologues. Il en condamna beaucoup à l'oubli. Des autres, au nombre de cinquante, il fit un recueil qu'il dédia « à la mémoire de son père, le précepteur indulgent de son enfance, le guide éclairé de sa jeunesse et le bienfaiteur de toute sa vie (1). » Dans ces apologues choisis « il essaie de reprendre sans colère quelques défauts de l'imparfaite humanité (2), » avec un enjouement mêlé d'une bienveillante philosophie. Inutile de dire que la morale en est irréprochable et le style approprié aux sujets. Plusieurs, d'un caractère politique, attestent le libéralisme éclairé et la modération des opinions de Duvivier. D'autres révèlent ses principes, ses goûts, son désintéressement. Faire le bien et cacher le bienfaiteur semble dans *le chêne et l'écureuil*, une tradition de famille. Se contenter de son sort est la morale naturelle de *l'éléphant et la fourmi*. « La liberté fut toujours ma devise, » dit-il ailleurs (3). Son amour de la vérité, son mépris des richesses se laissent entrevoir ça et là :

(1) *Fables* par J.-M.-F. Auguste Duvivier, membre de la Société philotechnique et de l'Académie royale du Gard, in-8°, 131 pages. Paris, 1843.

(2) *Ibid.* Dédicace.

(3) *La Goutlière*, p. 32.

Moi que la flatterie et l'or ne touchent guère... (4)

N'est-ce pas en pensant à son goût héréditaire pour la numismatique, qu'il a dit :

Je ne suis pas de ceux qui raillent l'antiquaire
 Sur son ardent amour des choses d'autrefois :
 L'esprit, avec raison, je crois,
 Dans cette étude peut se plaire.
 Le passé bien souvent explique l'avenir :
 C'est un miroir magique où notre intelligence
 Voit, sous les traits du souvenir,
 Et les craintes et l'espérance
 Que gardent à nos fils les siècles à venir... (2)

Les tiroirs de ma commode laissent deviner quelque chose de cette pauvreté respectable dans laquelle notre ami semblait se complaire :

 Dans les tiroirs de ma commode
 Un peu de linge est en ordre rangé.
 Ce meuble, d'ordinaire, est faiblement chargé :
 L'opulence chez moi ne fut jamais de mode...

Duvivier aimait ce meuble utile qui, après sa bibliothèque, était le principal ornement de son ermitage presque aérien. Autant il dédaignait le superflu, autant il avait de penchant pour tout ce qui était utile, bon, inoffensif, choses, bêtes, ou gens. Dans *la charmille et la bergère*, on trouve, pour l'amour maternel des oiseaux envers leurs

(1) *La Gouttière*, p. 32. V. aussi *Les dogues et le lapin*, p. 90.

(2) *L'antiquaire et les médailles*.

couvées, l'expression du respect religieux, si bien rendu par un autre de nos confrères, M. Guérin de Litteau, dans sa romance : *Enfants, n'y touchez pas !* Parmi les apologues les plus remarquables au point de vue du talent de narrateur, je citerai : *Le pâté*, *Le lièvre et la grenouille*, et *Le lièvre qui fait l'exercice*.

Je n'insisterai pas davantage sur ce côté du mérite littéraire de Duvivier parce que c'est celui que nous avons le mieux connu, l'ayant entendu plus d'une fois dans nos séances privées ou publiques lire ses ingénieux apologues toujours bien accueillis. D'ailleurs on n'analyse point des fables.

Duvivier avait été reçu en 1842 membre résidant de la Société philotechnique. De 1843 à 1856 il en fut l'archiviste-bibliothécaire et s'acquitta de cette fonction avec le zèle, l'ordre et le soin dont il ne se départait jamais. Il présida notre Compagnie en 1858. Il assistait à nos réunions avec une scrupuleuse exactitude et n'y manquait que pour aller passer tous les ans quelques semaines dans sa famille. Il a pris à nos travaux une part très-active attestée par les comptes-rendus de nos secrétaires perpétuels et par les *Annuaire*s de la Société philotechnique. Il se chargeait volontiers de rapports sur les ouvrages offerts à notre Compagnie et ne reculait devant aucune des études nécessaires pour les apprécier en connaissance de cause. Ayant accepté la mission de donner son avis sur une brochure où M. Guerrier de Dumast, savant orientaliste et notre correspondant à Nancy, proposait d'ajouter l'étude du sanscrit aux matières déjà si nombreuses de l'enseignement secondaire, Duvivier consacra dix-huit mois à l'étude de la grammaire et de la

langue sanscrites et son rapport captiva notre attention pendant trois séances consécutives. Il aimait à se mêler aux discussions nées des communications faites à notre Société soit par ses membres, soit par des étrangers. Sa dialectique était claire, serrée, pressante et souvent d'une vivacité qui tenait à celle de ses convictions.

Vers la fin de 1862, Duvivier quitta Paris et le modeste logement de la rue Caumartin où il avait passé tant d'années. Ce logement, bien éclairé par deux fenêtres en mansardes, se composait d'une seule chambre très-grande, où l'on avait pratiqué à l'aide de cloisons une entrée, une alcove et, au-delà de l'alcove, un cabinet de toilette. Tous les murs étaient couverts de livres; un lit, un petit poêle de fonte, une table à écrire, quelques chaises, une commode, un pupitre à pivot, une basse (l'amie de ses loisirs) composaient son ameublement. L'indispensable et rien d'inutile; pas un objet de luxe, mais un ordre parfait, une propreté irréprochable, tel était l'asile du philosophe.

Duvivier avait perdu son père en 1840, sa sœur aînée en 1851, sa mère en 1854, sans avoir accepté de leurs héritages la part qui lui revenait légitimement et qui eût beaucoup amélioré son sort. Il s'éloignait de la capitale pour se réunir à sa sœur Stéphanie et tous deux se faisaient une fête de passer ensemble leurs dernières années dans la maison où tous ceux qui leur avaient été chers avaient laissé l'empreinte de leur passage. Duvivier achevait d'emballer ses derniers volumes lorsqu'une dépêche télégraphique lui annonça que sa sœur était mourante... Il court à Mézières... il la trouva entourée de religieuses priant

autour de son lit de mort... Une attaque d'apoplexie foudroyante l'avait enlevée le 25 novembre. « Ce fut la quatrième fois qu'il revint à Mézières pour déposer le baiser d'adieu sur le front glacé d'un cadavre ! (1) » On pouvait espérer que ces douloureuses circonstances le ramèneraient à Paris. Ses amis le pressaient d'y revenir. « Non, répondit-il, j'ai à Mézières une maison que je ne veux pas vendre. Mes parents y ont passé presque toute leur vie et y sont morts ; mes sœurs y ont, comme moi, reçu le jour ; elles y ont rendu le dernier soupir. Une de mes cousines, veuve, consent à se fixer chez moi et à diriger mon petit ménage, c'est un adoucissement à mon malheur. Enfin j'ai ici cinq tombes que je puis, que je dois visiter et que je ne me sens point le courage d'abandonner, car là reposent des cœurs qui m'ont comblé d'amour et de bienfaits. Je reste ! (2). »

La maison de Mézières est fort belle et dans une situation agréable ; c'est une des dernières du faubourg d'Arches, à dix minutes de Charleville. Duvivier y trouva la fortune que tant de pertes avaient fini par concentrer malgré lui sur sa tête : il était peu sensible à cet avantage acheté si cher. Deux ans après la mort de sa sœur, Madame Havet (c'est la cousine qui, avec sa jeune fille (3), partageait et animait la solitude de Duvivier) perdit son père et dut quitter notre pauvre ami pour remplir des devoirs plus impérieux près de sa mère devenue veuve ; et Duvivier « resta seul avec une santé de plus en plus débile (4). »

(1) Lettre de Duvivier, du 10 décembre 1862.

(2) Même lettre.

(3) Lettre de Duvivier, du 30 juin 1864, sur *la jeune linotte*.

(4) Lettre de Duvivier, du 16 août 1864.

Déjà, durant l'été de 1863, il avait été si dangereusement malade, qu'il avait « demandé les secours de la religion (1). » Il s'était à peu près rétabli. Cependant, il présu-
 mait trop de ses forces lorsque, dans les premiers mois de 1865, il ouvrit, à l'hôtel-de-ville de Mézières, des conférences littéraires. « Le but apparent que je me propose, écrivait-il alors (2), est de faire un cours de littérature qui puisse intéresser les personnes instruites et instruire les ouvriers ignorants ; le but caché est de faire de la morale à ceux-ci et d'éveiller en eux de bons sentiments en éclairant leur esprit et en améliorant leur cœur. »

La santé de Duvivier souffrit du surcroît d'occupations occasionné par ces conférences (3). Soutenu par le succès et surtout par le désir d'être utile, il comptait les reprendre au mois de novembre suivant (4), et traiter quelques points d'économie politique pour lesquels il se livrait à de nouvelles recherches, lorsqu'il comprit que sa fin approchait.

Dans ces circonstances suprêmes, le dévouement de Madame Havet ne lui manqua pas. Elle accourut. En vain s'efforçait-on de cacher au malade la gravité de son état. Il savait bien qu'il avait une fluxion de poitrine et déclarait en outre une lésion grave au poumon droit. « Pourquoi, disait-il, chercher à me dissimuler ma position ? Je ne suis pas un enfant et je sais bien qu'il faut me préparer à mourir (5). » Deux jours après l'arrivée de Madame Havet, il la

(1) Lettre de Duvivier, du 16 août 1863.

(2) Lettre du 7 avril 1865.

(3) Lettre du 29 avril 1865.

(4) Lettre du 8 juin 1865.

(5) Lettre de M^{me} Havet, du 31 octobre 1865.

fit approcher de son lit, lui dicta son épitaphe, puis la lettre de faire part de son décès et les adresses des amis auxquels il désirait qu'on l'envoyât. Il mit ordre encore à d'autres affaires. A sa cousine qui s'affligeait de ces préparatifs, il tenait sur sa mort prochaine des discours pleins de philosophie et de résignation. Plusieurs fois cependant, de grosses larmes coulèrent de ses yeux, en récapitulant ses souvenirs et reportant sa pensée vers les amis dont il allait être séparé. Ainsi se conciliaient dans son âme le courage et la sensibilité. Il réclama les consolations religieuses, reçut la communion, se fit administrer l'extrême-onction et attendit avec calme sa dernière heure. Pendant deux jours il éprouva un peu d'amélioration et reprit assez de forces pour écrire quelques lignes ; elles étaient adressées à Paris et contremandaient l'envoi de livres d'économie politique destinés à la préparation de ses conférences. Cette lettre, que j'ai tenue avec le respect dû à une relique, est du 30 août 1865. Le lendemain, Auguste Duvivier rendait le dernier soupir entre les mains de sa cousine et d'une religieuse.

Duvivier a laissé ses biens à des parents nombreux et peu fortunés. Ceux-ci se sont empressés de témoigner leur respect pour ses volontés, en assurant l'exécution de dispositions faites en faveur de plusieurs établissements d'utilité publique. Parmi ces legs particuliers, la Société philotechnique n'avait pas été oubliée (1). Duvivier l'aimait beau-

(1) Duvivier a légué 4,000 francs à la Société philotechnique par son testament olographe du 10 septembre 1863, déposé le 7 septembre 1865 en l'étude de M^e Montjean, notaire à Mézières, et suivi d'un acte de délivrance de legs du 22 septembre, même mois. — Il a légué diverses sommes aux hospices de Mézières, et à une église de la même ville.

coup, et bien des fois depuis son dernier départ de Paris, il avait répété « qu'il n'eût point quitté ses confrères dont il avait reçu tant de preuves d'amitié, si ce n'eût été pour aller mourir dans la maison de son père et pour reposer près de ceux qu'il avait tant aimés (1). »

Il est à regretter que les héritiers de notre bien aimé confrère aient ignoré la valeur de ses manuscrits. La plupart de ses papiers furent brûlés et lorsqu'un ami demanda ce qu'ils étaient devenus, on lui envoya ce qui allait encore être détruit : quelques fables pour la plupart publiées, un drame lyrique en trois actes, intitulé *Harold*, dont l'action se passe en Saxe au XIII^e siècle et qui n'a pas été représenté et une Comédie en trois actes et en prose, *le Défiant*, où les caractères sont bien tracés, l'intérêt soutenu, le dialogue animé, où l'on trouve plusieurs scènes d'un excellent comique. Quant au *Traité de la Fable*, on l'a vainement cherché : on a lieu de croire que ce travail de plusieurs années a été dévoré par les flammes en quelques instants.

La Société philotechnique a décidé (2) que la première année de revenu du legs à elle fait par Duvivier serait consacrée à décerner, au nom du testateur une médaille d'or à la suite d'un concours dont les conditions seraient ultérieurement déterminées ; résolution aussi honorable pour notre Compagnie que pour la mémoire de celui dont la perte ne pouvait manquer de nous inspirer d'unanimes et profonds regrets.

Cette notice contient des détails bien nombreux (minu-

(1) Lettre de madame Havet du 31 octobre 1865.

(2) Délibération du 2 janvier 1866.

lieux même ; je le sais). Mais on pensera peut-être avec moi qu'un stoïcien égaré en plein XIX^e siècle était digne d'une attention particulière. Un homme qui aurait pu s'enorgueillir de ne ressembler à personne et qui traverse modestement une époque où se croisent tant de cupidités, d'ambitions, de défaillances, de mauvaises passions de toutes sortes sans en partager aucune ; une époque où, sous le nom de réalisme, le matérialisme se glisse partout, dans les arts, dans les lettres, au théâtre, jusque dans la famille ; une époque où la pudeur même s'oublie au point de confondre sous les mêmes apparences et celles qui la foulent aux pieds et celles qui la respectent encore ; cet homme, dis-je, méritait d'être peint largement. La contemplation de son image a quelque chose de salutaire.
